

# Boucle des Fours aux Moulins entre la Pommeraye et Montjean-sur-Loire

Une randonnée proposée par *ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire*



Visorando



Randonnée n°3613710

Profitez de la Loire et du passé historique de Montjean-sur-Loire en randonnée auprès des différents fours à chaux qui ont fait de ce village le plus gros port de Loire aux XVIII et XIXe siècles. Vous partirez également à la découverte de quelques uns des mille moulins qui tournaient dans la région. À travers les vignobles et les petits sentiers, profitez d'un moment en pleine nature. Sentier de randonnée sur les communes de Montjean-sur-Loire et La Pommeraye.

<b>Durée :</b>	4h40	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	15.26km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	107m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	106m	<b>Commune :</b>	La Pommeraye (49620)
<b>Point haut :</b>	96m		
<b>Point bas :</b>	14m		



## Description

Stationnez à proximité du complexe sportif Pierre de Coubertin, suivre le balisage **jaune**.

(D/A) Contournez la salle de tennis puis empruntez le chemin longeant le plan d'eau par la gauche.

(1) Tournez à gauche et après quelques mètres dans les vignes, tournez à droite, puis traversez la départementale. Partez à gauche puis complètement à droite pour retrouver un chemin plein Nord.

(2) Continuez plein Nord, dans les vignes, traversez le petit bosquet et tournez directement à gauche jusqu'à vous rendre au petit Lapin près d'un premier Four à Chaux.

(3) Continuez jusqu'à arriver à Montpellier en empruntant la route goudronnée, passez près d'un autre Four à Chaux et dirigez-vous jusqu'à la D751 que vous traversez **prudemment**. Passez entre les deux moulins au Moulin du Lion puis filez jusqu'au Fourneau du Lion.

(4) Rejoignez la rive gauche du bras de la Loire et empruntez les GR®3 - GR®3E sur la droite. Prolongez pour atteindre les Sites Chauffourniers.

(5) Poursuivez sur les GR® balisage Rouge et Blanc.

(6) Quittez le à droite au carrefour suivant. Faites une sorte de boucle pour passer au Petit Fourneau. Ici dirigez-vous à droite puis à gauche et empruntez le sentier jusqu'à la carrière de Châteaupanne, puis redescendez prudemment jusqu'à bifurquer à droite. Retrouvez alors les GR®, prenez-le à droite en bordure du Ruisseau des Moulins. Obliquez ensuite à droite pour quitter la rive du ruisseau. Rejoignez le village de Châteaupanne, le prieuré et la Chapelle Saint-Aubin.

(7) Restez sur les GR® au carrefour suivant prenez la branche de droite sur le GR®3. Tournez à gauche directement sans emprunter la départementale. Traversez la D751 quelques mètres plus loin pour rejoindre le Moulin de Châteaupanne.

(8) Longez le ruisseau des Moulins et empruntez le sentier à gauche jusqu'à la Traversière.

## Points de passages

**D/A Complexe sportif Pierre de Coubertin**  
N 47.363335° / O 0.857442° - alt. 78m - km 0

**1 Carrefour de la boucle**  
N 47.364185° / O 0.855195° - alt. 73m - km 0.25

**2 Le Petit Lapin**  
N 47.371784° / O 0.847457° - alt. 38m - km 1.8

**3 Montpellier**  
N 47.374993° / O 0.844668° - alt. 41m - km 2.76

**4 À droite sur les GR 3 et GR 3e. Bras de la - Loire (fleuve)**  
N 47.379273° / O 0.835738° - alt. 18m - km 3.88

**5 Site Chauffournier de la Maison Blanche**  
N 47.374871° / O 0.828525° - alt. 21m - km 4.65

**6 À droite. Quitter les GR**  
N 47.373004° / O 0.825246° - alt. 22m - km 4.99

**7 Chapelle Saint-Aubin**  
N 47.368464° / O 0.821651° - alt. 18m - km 6.57

**8 Moulin de Châteaupanne**  
N 47.361089° / O 0.819956° - alt. 29m - km 7.71

**9 La Traversière**  
N 47.352902° / O 0.829523° - alt. 75m - km 9.48

**10 Moulin du Bois Gelé**  
N 47.347478° / O 0.836874° - alt. 53m - km 10.48

**11 Les Béhuards**  
N 47.343319° / O 0.84713° - alt. 79m - km 11.6

**12 Centre équestre de la Pommeraye**  
N 47.348003° / O 0.853181° - alt. 95m - km 12.44

**13 La Morcière**  
N 47.355164° / O 0.849831° - alt. 91m - km 13.44

**14 Carrefour château d'eau**  
N 47.359475° / O 0.85461° - alt. 79m - km 14.16

(9) Continuez sur le GR®3, par une série de virages rejoignez le Moulin du Bois Gelé.

**D/A Complexe sportif Pierre de Coubertin**  
N 47.363175° / O 0.857424° - alt. 78m - km 15.26

(10) Tournez à gauche, conservez toujours le GR® au balisage Rouge et Blanc. Bifurquez ensuite à droite avant la propriété privée en empruntant les escaliers. Longez la D131 sur quelques mètres puis traversez-la **prudemment** pour vous diriger sur le sentier en face jusqu'aux Béhuards.

(11) Suivez toujours le GR®, rejoignez le carrefour de la route peu après le centre équestre.

(12) Quittez ici le GR® 3 et partez à droite, pour longer sur quelques mètres la route puis filez à gauche jusqu'au chemin enherbé. Contournez le château d'eau. Arrivez rapidement au quartier de la Morcière.

(13) Prolongez en face, traversez la Rue d'Anjou. Longez la lisière d'un bosquet puis tournez à gauche pour retrouver au 2<sup>e</sup> carrefour la Rue Vincent Van Gogh. Engagez-vous à droite dans cette rue et prolongez jusqu'au château d'eau.

(14) Tournez à gauche dans le sentier, retrouvez plus loin le Chemin de Vaujou. Prenez-le à droite, conservez-le et retrouvez plus loin le carrefour passé à l'aller.

(1) Tournez à gauche pour rejoindre le parking du Complexe sportif Pierre de Coubertin (**D/A**).

## Informations pratiques

Suivre les balisages Jaune et Rouge et Blanc des GR®

29 % de voies goudronnées.

## A proximité

Le complexe chaufournier de Châteaupanne :

Le plus important complexe chaufournier de la Basse Loire comprenait une carrière exploitée depuis 1666, 5 fours, des bureaux, entrepôts, ateliers, écuries, une forge et la maison du contremaître. 150 bateaux se succédaient sur le quai du Canal de la Guesse pour transporter jusqu'à 40 000 tonnes de chaux par an.

Les moulins :

Les propriétaires de moulins possédaient la plupart du temps 2 moulins. Le premier à eau fonctionnait principalement l'hiver et le second, à vent, perché sur le promontoire, tournait toute l'année. Une partie des moulins a cessé d'écraser le grain après la 1<sup>re</sup> Guerre Mondiale suite à l'arrivée de l'électricité dans les campagnes. Ils se sont néanmoins remis à tourner pendant la guerre 39-45 afin de pouvoir subvenir aux besoins de la population.

Le plus vieux bois du monde :

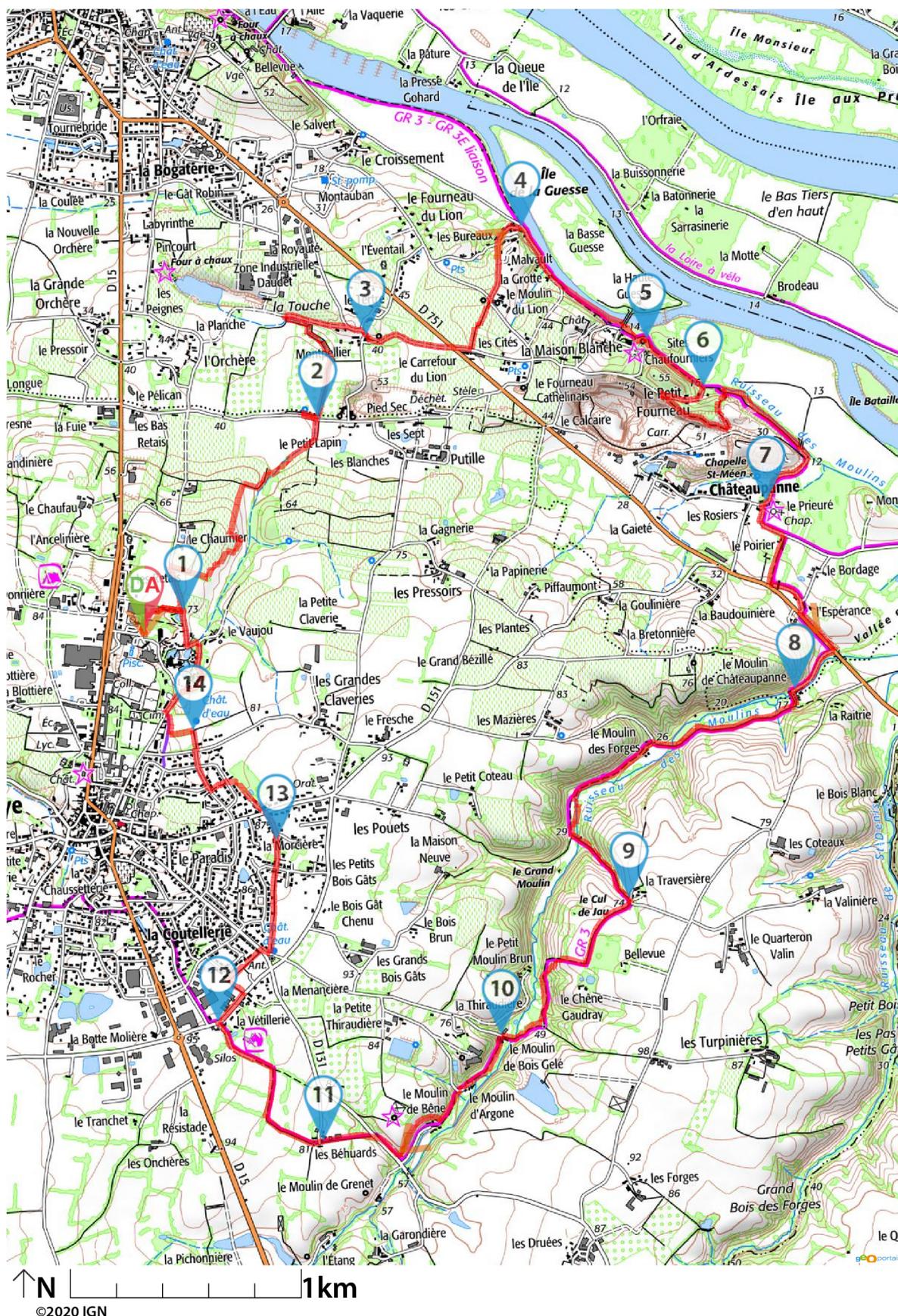
Dans la carrière de Châteaupanne ont été découverts, en 2006, deux fossiles de plantes dénommés Armoricaphyton chateaupannense dont les tiges étaient faites de bois. L'importance de cette découverte : elle recule de 10 millions d'années la date d'apparition du bois, soit 407 millions d'années. La plante ne mesure que de 10 à 20 cm de hauteur. Cependant elle prouverait que le bois est apparu avant les feuilles et les graines.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-des-fours-aux-moulins-entre-la-po/>

**En savoir plus :** *ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire*

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : [contact@osezmauges.fr](mailto:contact@osezmauges.fr) - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.